

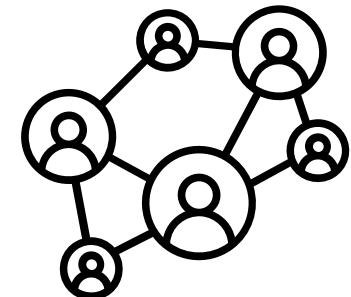
Atelier Communes & Climat

Points d'actualité Action Collectivités

4 décembre 2025

→ **Jean Mauron**

«Action Collectivités» - SIG-éco21

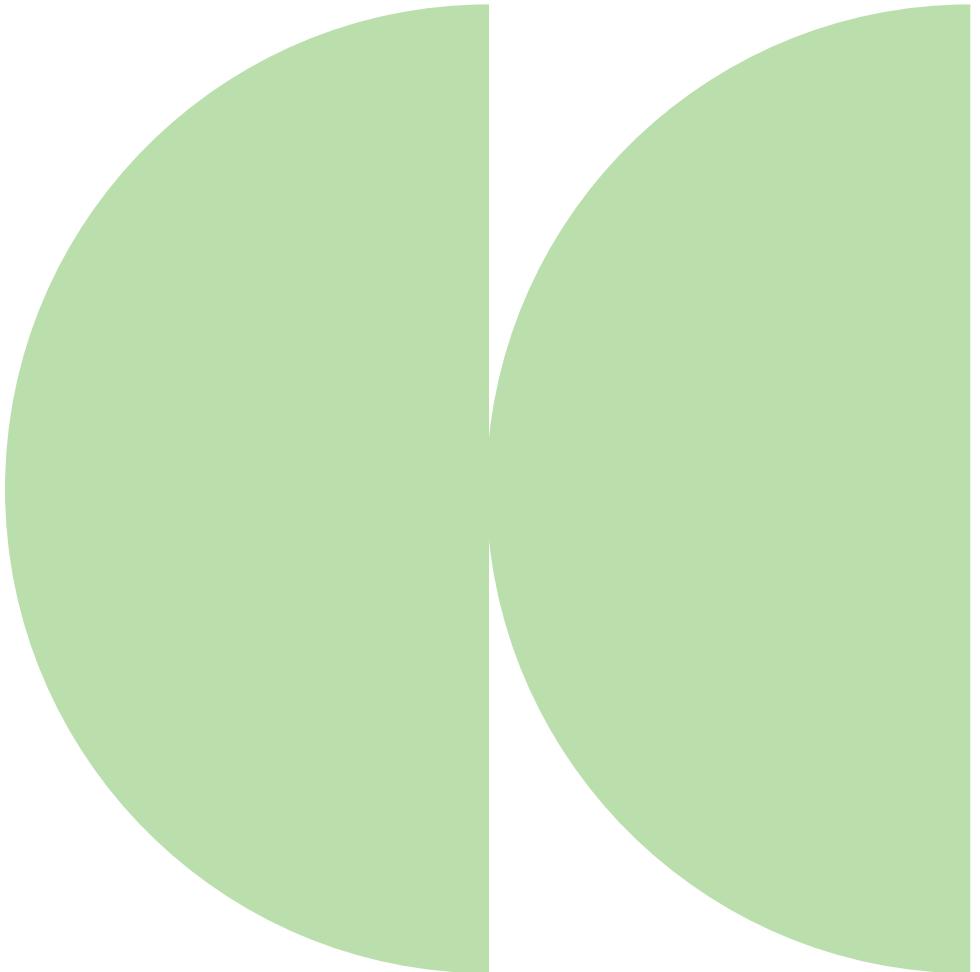


→ Perspectives 2026

- Déploiement des Audit chauffez renouvelable
- Renforcer les Accompagnements groupés
- Intégration de la thématique Eau

→ Bilan 2025 et propositions

- Prestation GD
- COE ingénieur



Audit Chauffez renouvelable

Pourquoi accélérer les audits en 2026

L'audit *Chauffez renouvelable* est une prestation du programme national SuisseEnergie, financée par la Confédération et mise en œuvre par des conseillers agréés, souvent en partenariat avec les cantons et les communes.

- Programme national SuisseEnergie, **100% financé** par la Confédération
- Qui peut en **en bénéficier** : Propriétaire, **Administrations**, PPE et Entreprise
- Pour les **administrations**, **audit** spécialement conçu pour les écoles, bâtiments publics, grands bâtiments non résidentiels
- **Diagnostic indépendant** sur le chauffage : faisabilité, coûts, scénarios
- **Anticiper** l'augmentation de la demande et la pression réglementaire

Une opportunité gratuite pour planifier la sortie du fossile!



Audit Chauffez renouvelable

Un outil d'aide à la décision pour toutes les communes

- État détaillé de l'installation actuelle (âge, performance, risques)
- Comparatif neutre des solutions renouvelables possibles (PAC, réseau de chaleur, etc.)
- Estimation des coûts, calcul économique, planification de remplacement
- Synthèse écrite exploitable directement par le service technique de la commune.



Un rapport clair et opérationnel pour planifier les investissements communaux.



Audit Chauffez renouvelable

Quels bâtiments sont éligibles ?

- Chaufferie principale > 10 ans
- Chauffage fossile ou électrique direct
- Bâtiments typiques concernés pour les communes :
 - Ecoles et crèches
 - Bâtiments administratifs
 - Installations sportives
- Priorisation recommandée : volume de consommation, fin de vie des chaudières, potentiel PAC



Cibler rapidement les bâtiments à fort impact CO₂ et/ou en fin de cycle

Audit Chauffez renouvelable

Comment organiser la campagne d'audits ?

Plusieurs scénarios possibles

→ Scénario A (les communes coordonnent)

- éco21 accompagne à identifier les bâtiments
- La commune contacte les conseillers CR agréés

→ Scénario B (éco21 coordonne)

- éco21 accompagne à identifier les bâtiments
- éco21 planifie les audits directement avec les conseillers

→ Scénario C

- A définir ensemble



Auditer toutes les chaufferies éligibles pour bâtir une feuille de route cohérente et priorisée

Accompagnement groupé pour propriétaires individuels

Suppression de la valeur locative : un catalyseur 2026

À la suite de l'acceptation de l'initiative supprimant la valeur locative, il est probable que les principales déductions fiscales liées aux travaux et investissements immobiliers disparaissent d'ici 2 à 3 ans, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi.

→ **Les déductions fiscales pour travaux énergétiques pourraient disparaître dans 2–3 ans**

→ **Forte incitation à agir maintenant :**

- Installation photovoltaïque
- Passage à une pompe à chaleur

→ **Informer les propriétaires sur les bonnes pratiques**

Une fenêtre d'opportunité en 2026



Accompagnement groupé pour propriétaires individuels

Accompagner un maximum de propriétaires avant la fin des déductions

- Cibles : Villas et maisons individuelles 1 à 3 preneurs
- Anticiper une montée en puissance de la demande PV et/ou PAC
- Besoin de sécuriser la qualité et éviter les mauvaises offres



Inform, accompagner, sécuriser le parcours des propriétaires



Accompagnement groupé pour propriétaires individuels

Un modèle déjà éprouvé dans d'autres communes

→ Séances d'information (3 modules)

- Efficience énergétique
- Installation Photovoltaïque avec ou sans dispositif d'accompagnement
- Pompe à chaleur avec ou sans dispositif d'accompagnement

→ Dispositif d'accompagnement

- Appel d'offre groupé
- Prestataires partenaires SIG-éco21
- Comparatif d'offre et recommandation
- Suivi jusqu'à la mise en service



Un service clé en main pour la commune et ses administrés



Intégration de la thématique éco21-Eau à l'Action Collectivités

En avant la sobriété hydrique !

→ Objectif du programme: diminuer la consommation d'eau potable du canton de 10% d'ici à 2040

- Bâtiments administratifs (écoles, mairies, etc.)
- Centres sportifs
- Parcs et espaces verts

→ Actions-types éligibles pour un accompagnement GD

- Audit de la consommation d'un petit bâtiment (grand bâtiment → COE complexe)
- Mise en œuvre d'une stratégie efficiente d'arrosage
- Récupération des eaux pluviales
- Récupération des eaux grises



Une nouvelle thématique pour une ressource sous pression (sans mauvais jeu de mots...)

Bilan 2025 et propositions

→ 42 Collectivités engagées avec SIG-éco21 – **Merci pour votre confiance!**

→ 29 Collectivités ayant bénéficié d'un accompagnement GD en 2025, pour un total de **2'676 heures**

→ 5 communes engagées dans un contrat d'optimisation énergétique complexe (COE complexe)

→ Atelier avec les communes pour renforcer et co-construire ensemble notre partenariat actuel et futur



Prochaines dates :

- «Speed dating» entre les partenaires GD et les communes
- Journée thématique avec les communes autour d'un retour d'expérience d'une commune
- Planification Audit Chauffez renouvelable
- Planification séance et dispositif d'accompagnement

